

PRÉFECTURE DE LA DROME
Direction Départementale des Territoires

AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Consultation du public portant sur la révision du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) du bassin de la Drôme, portée par le Syndicat mixte de la rivière Drôme (SMRD)

Conformément aux dispositions des articles L. 212-9 et L. 123-19 du code de l'environnement, **une participation du public par voie électronique (PPVE) sur la révision du SAGE du bassin de la Drôme va être organisée, d'une durée de 30 jours, du 16 décembre 2025 à partir de 9h jusqu'au 14 janvier 2026 à 17h.**

Au terme de la procédure, peut être adopté, au titre du code de l'environnement, un arrêté préfectoral approuvant la révision du schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Drôme. L'autorité compétente pour établir la synthèse des observations et propositions du public et prendre cette décision est la Préfète de la Drôme. Le présent schéma a fait l'objet d'une évaluation environnementale, l'avis de l'autorité environnementale est consultable sur son site : <https://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/avis-rendus-sur-plans-et-programmes-de-la-mrae-a1415.html>

Pendant toute la durée de la participation du public, **les pièces du dossier, dont l'évaluation environnementale, seront consultables en version dématérialisée** :

- **sur le site de la préfecture de la Drôme** : <https://www.drome.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-et-consultations-du-public/Enquetes-et-consultations-en-cours>
- **sur le site internet du Syndicat mixte de la rivière Drôme** : <https://www.riviere-drome.fr>

Le dossier sera également disponible sur support papier, sur demande au plus tard le 9 janvier 2026 (4 jours ouvrés avant la fin de la consultation), sur rendez-vous :

- à la direction départementale des territoires de la Drôme – service eau, forêts, espaces naturels, 4 Place Laënnec, 26000 Valence (courriel ddt-sefen-3pe@drome.gouv.fr).

- au syndicat mixte de la rivière Drôme, 1770 avenue Georges Coupois, 26340 Saillans

Les documents seront mis à disposition du demandeur aux lieux et heures qui lui seront indiqués lors de sa demande.

Pendant la durée de la participation, le public pourra déposer ses observations et propositions via le formulaire mis en place :

- **sur le site de la préfecture de la Drôme** : <https://www.drome.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-et-consultations-du-public/Enquetes-et-consultations-en-cours>

Ne seront prises en compte que les observations et propositions qui auront été envoyées pendant la durée de la consultation du public, soit du 16 décembre 2025 au 14 janvier 2026 inclus.

Des informations complémentaires sur le dossier peuvent être demandées à :

- Maître d'ouvrage responsable du projet :
Syndicat mixte de la rivière Drôme
1770 avenue Georges Coupois, 26340 Saillans
04 75 21 85 23
info@smrd.fr

- Direction départementale des territoires de la Drôme
Service eau, forêts, espaces naturels
Pôle procédures et politique de l'eau
4 Place Laënnec, 26000 Valence
04 26 60 81 23
ddt-sefen-3pe@drome.gouv.fr

Conformément aux dispositions de l'article L. 123-19 du code de l'environnement, au plus tard à la date de la publication de la décision prise par le préfet de la Drôme et pendant une durée minimale de 3 mois seront publiées la synthèse des observations et propositions du public déposées par voie électronique sur le site internet des services de l'État en Drôme – www.drome.gouv.fr